



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

E.456

(03/98)

SÉRIE E: EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU,
SERVICE TÉLÉPHONIQUE, EXPLOITATION DES
SERVICES ET FACTEURS HUMAINS

Qualité de service, gestion de réseau et ingénierie du
trafic – Gestion de réseau – Contrôle de la qualité du
service téléphonique international

**Transaction d'essai pour évaluer la qualité de
transmission des télécopies**

Recommandation UIT-T E.456

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE E

**EXPLOITATION GÉNÉRALE DU RÉSEAU, SERVICE TÉLÉPHONIQUE, EXPLOITATION DES SERVICES
ET FACTEURS HUMAINS**

EXPLOITATION, NUMÉROTAGE, ACHEMINEMENT ET SERVICE MOBILE

EXPLOITATION DES RELATIONS INTERNATIONALES

DISPOSITIONS OPÉRATIONNELLES RELATIVES À LA TAXATION ET À LA
COMPTABILITÉ DANS LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL

UTILISATION DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONAL POUR LES
APPLICATIONS NON TÉLÉPHONIQUES

DISPOSITIONS DU RNIS CONCERNANT LES USAGERS E.330–E.399

QUALITÉ DE SERVICE, GESTION DE RÉSEAU ET INGÉNIERIE DU TRAFIC

GESTION DE RÉSEAU

Statistiques relatives au service international E.400–E.409

Gestion du réseau international E.410–E.419

Contrôle de la qualité du service téléphonique international E.420–E.489

INGÉNIERIE DU TRAFIC

QUALITÉ DE SERVICE: CONCEPTS, MODÈLES, OBJECTIFS, PLANIFICATION DE LA
SÛRETÉ DE FONCTIONNEMENT

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

RECOMMANDATION UIT-T E.456

TRANSACTION D'ESSAI POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE TRANSMISSION DES TÉLÉCOPIES

Résumé

La présente Recommandation spécifie une transaction d'essai qui pourra être utilisée dans d'autres Recommandations de la série E afin de faciliter l'évaluation de la qualité des réseaux de transmission en ce qui concerne la télécopie du Groupe 3. On recommande une transaction d'essai composée de trois pages de mire N° 4 selon la Recommandation T.22.

Source

La Recommandation UIT-T E.456, révisée par la Commission d'études 2 de l'UIT-T (1997-2000), a été approuvée le 9 mars 1998 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT avait/n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1998

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Introduction.....	1
2 Références normatives	1
3 Spécification de la transaction d'essai	1

TRANSACTION D'ESSAI POUR EVALUER LA QUALITE DE TRANSMISSION DES TELECOPIES

(révisée en 1998)

1 Introduction

L'objet de la présente Recommandation est de spécifier une transaction d'essai à utiliser dans d'autres Recommandations de la série E pour évaluer plus facilement la qualité des réseaux de transmission en ce qui concerne la télécopie du Groupe 3. Elle permettra d'effectuer des comparaisons par rapport à des prescriptions objectives ainsi que des comparaisons entre des mesures relevées par des Administrations indépendantes.

La présente Recommandation est fondée sur un examen, à l'échelle mondiale, du comportement de demandeurs du service de télécopie.

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui de ce fait en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

- Recommandation UIT-T E.450 (1993) – *Qualité de service en télécopie dans le réseau téléphonique public commuté – Aspects généraux.*
- Recommandation UIT-T E.451 (1993) – *Taux d'interruption de communication de télécopie.*
- Recommandation UIT-T E.452 (1993) – *Réduction de la vitesse du modem de télécopie et durée de transaction.*
- Recommandation UIT-T E.453 (1994) – *Dégradation de la qualité des images de télécopie en présence de lignes d'exploration erronées à cause de la transmission.*
- Recommandation UIT-T E.454 (1996) – *Mesures pour la qualité de transmission fondées sur la télécopie en mode de correction d'erreur.*
- Recommandation UIT-T E.457 (1996) – *Méthodes de mesure applicables à la télécopie.*
- Recommandation UIT-T E.458 (1996) – *Indicateur de qualité pour la transmission de télécopie.*
- Recommandation UIT-T T.4 (1996) – *Normalisation des télécopieurs du Groupe 3 pour la transmission de documents.*
- Recommandation UIT-T T.6 du CCITT (1988) – *Schémas de codage et fonctions de commande de codage de la télécopie pour les télécopieurs du groupe 4.*
- Recommandation UIT-T T.22 (1993) – *Mires normalisées pour la transmission de documents par télécopie.*
- Recommandation UIT-T T.30 (1996) – *Procédures pour la transmission de documents par télécopie sur le réseau téléphonique général commuté.*

3 Spécification de la transaction d'essai

Le présent paragraphe définit la transaction d'essai en termes de nombre de pages, de composition de la page et autres paramètres importants (voir le Tableau 1).

La longueur de la transaction d'essai a été choisie de manière à rester maîtrisable et à offrir une durée de communication raisonnable. Il est possible de transmettre trois pages en 180 secondes environ lorsque les spécifications figurant dans le Tableau 1 sont respectées. La moyenne des pages transmises au cours d'une transaction, d'après des mesures relevées sur des communications internationales de télécopie varie entre deux et trois pages.

Tableau 1/E.456 – Longueur, mise en page et réglages des paramètres pour la transaction d'essai

Paramètre	Valeur
Page d'essai	T.22, mire N° 4
Longueur de la transaction	3 pages
Définition	Nominale (Note)
Longueur minimale d'une ligne d'exploration	20 ms en mode non-ECM, 0 ms en mode ECM
Méthode de codage des lignes d'exploration	Codage de Huffman modifié (1-D)
NOTE – La haute définition facultative (7,7 lignes/mm) selon la Recommandation T.4, le codage de READ modifié (2-D) et la version modifiée du codage de READ modifié (Recommandation T.6) sont des options pour des études spéciales.	

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages de programmation